

La France et l'Allemagne face à la crise financière internationale. Quelles perspectives pour le couple franco-allemand ?

AYMERIC LERUSTE ET HENNING THEOBALD*

La plus grave crise depuis 1929 n'a pas seulement constitué un véritable tremblement de terre pour les marchés financiers internationaux, elle a également mis le doigt sur l'une des faiblesses européennes. Une nouvelle fois, l'Union européenne (UE) a révélé sa difficulté à apporter assez rapidement des réponses adéquates à des problèmes globaux et transfrontaliers. En l'espèce, il s'agissait de définir et mettre en place une politique financière commune. La chose n'était certes pas aisée puisque les banques européennes sont aujourd'hui encore structurées de manières très différentes et relèvent de systèmes de contrôle et de régulation nationaux qui restent insuffisants pour prévenir une crise financière globale.

Dans ce contexte, le couple franco-allemand a semblé incapable de fournir une impulsion aux tentatives d'intervention tandis que la crise s'étendait à l'Europe. Du fait de conceptions largement différentes, Paris et Berlin n'ont pas été en mesure de définir des solutions communes tout en reconnaissant qu'il était fondamental de coopérer étroitement. Ces désaccords qui paraissaient majeurs au début de la crise n'ont pas manqué de donner aux observateurs l'impression d'un tandem littéralement bloqué.

* Aymeric Leruste est consultant en relations publiques au cabinet de conseil Aspect Consulting à Bruxelles et doctorant en relations internationales à l'Université de la Bundeswehr à Hambourg.
Henning Theobald est assistant de direction au secrétariat général de la Banque de Luxembourg à Luxembourg.

« Zwei Seelen wohnen, ach! in meiner Brust¹ »

En dépit des volontés de coopération plus étroite réaffirmées à plusieurs reprises depuis le traité de l'Élysée, les relations franco-allemandes ont toujours eu leur lot de désaccords et de tensions. En cas de crise, Paris et Berlin n'ont jamais cessé de privilégier leurs intérêts nationaux. Il n'en fut pas moins surprenant de constater à quel point les conceptions françaises et allemandes étaient éloignées l'une de l'autre à la fin de l'année 2008.

À Berlin, le gouvernement sembla d'abord ignorer la crise, dont il ne ressentit dans un premier temps pas les effets. L'Allemagne donna ainsi l'impression qu'elle ne souhaitait pas s'associer aux tentatives de coordination européenne tout en prenant ses distances vis-à-vis de la France. Tandis que Paris favorisait une solution concertée entre États et affichait son soutien à la stratégie de sortie de crise formulée par la Banque d'Angleterre, l'Allemagne lui préféra une approche nationale et décentralisée. Le ministre des finances, Peer Steinbrück, n'hésita d'ailleurs pas à critiquer publiquement le « keynésianisme extrême » de Gordon Brown en décembre 2008.

Paris et Berlin allèrent jusqu'à donner l'impression de développer des stratégies de sortie de crise franchement incompatibles : Paris opta pour une intervention forte de l'État en tant que moteur potentiel du redémarrage de l'économie. Du fait de sa mauvaise expérience des années 1960 et 1970, le gouvernement allemand s'opposa au contraire à une telle approche. Sur les bords de la Spree, le spectre de l'inflation poussa le gouvernement à défendre la politique de réduction des déficits qu'il avait déjà entamée avant la crise afin de maintenir la compétitivité de l'économie allemande. Le premier paquet conjoncturel de novembre 2008, qui n'atteignait « que » 32 milliards d'euros, ce qui provoqua d'ailleurs l'indignation de nombreux experts britanniques et américains². Au contraire, sur les bords de la Seine, l'opinion dominante était qu'une augmentation des dépenses de l'État serait la meilleure politique financière pour relancer l'économie, la hausse de l'inflation devant permettre de réduire le poids de l'inévitable hausse de la dette publique. Cette « généreuse » politique financière ne manqua pas de provoquer à son tour de sévères critiques en Allemagne où de nombreux experts y virent une menace pour la stabilité de l'euro. Selon des chiffres rendus publics le 20 janvier 2010 par le ministre français du Budget, Éric Woerth, elle devrait entraîner un déficit public de 7,9 % du PIB français en 2009.

Au total, les désaccords majeurs entre la France et l'Allemagne empêchèrent le couple franco-allemand de jouer un rôle moteur au sein de l'UE face à la crise. Par la suite, certains

¹ « Deux âmes, hélas, se partagent mon sein », in Goethe, *Faust: der Tragödie erster Teil*.

² Voir notamment les propos du prix Nobel d'économie américain Paul Krugman du 11 décembre 2008.

observateurs ne manquèrent pas d'y retrouver des réticences déjà exprimées auparavant : on rappellera notamment que, dès le début de son mandat, Angela Merkel avait mis en garde contre une trop grande concertation entre Paris et Berlin, qui pourrait provoquer la méfiance des autres partenaires européens³. Ceux-ci étant devenus de plus en plus nombreux au sein d'une Europe à 27, l'UE ne pourrait plus se reposer sur les impulsions d'un moteur strictement binational. D'autres partenaires devraient être associés, comme ce fut le cas avec l'Italie et le Royaume-Uni lors du G4 en octobre 2008.

De nouvelles tentatives de rapprochement

Paris et Berlin semblèrent néanmoins revenir à des positions plus favorables une fois les premiers mois de la crise passés. La France opéra ainsi un revirement notable à l'égard de la Banque centrale européenne (BCE). Paris avait largement critiqué la position monétariste de la BCE depuis sa création et lui reprochait de suivre l'exemple de la Banque centrale allemande des années 1960 et 1970⁴. Début 2008, la BCE se trouvait encore sous le feu des critiques du gouvernement français alors qu'elle tentait d'enrayer la crise. À la fin de l'année 2008, les critiques s'étaient néanmoins tues et Paris se montra impressionné par la gestion francfortoise de la crise. Il fut également annoncé que la France s'en tiendrait aux recommandations de la BCE.

Par ailleurs, la France s'est également rapprochée de la position allemande plus rigoureuse à l'égard des déficits publics et reconnaît désormais que l'endettement de l'État ne pourra pas s'alourdir indéfiniment⁵. Suite aux estimations de la Commission européenne, selon lesquelles la France devrait faire partie des derniers pays à profiter du retour de la croissance économique, Paris semble s'être rallié à une Allemagne plus économe et dont les mesures de réduction de la dette prises avant le déclenchement de la crise ont déjà montré leur intérêt.

De son côté, Berlin a très largement revu sa position à l'égard de l'augmentation des dépenses publiques qu'il avait d'abord fortement critiquée. D'un montant de 50 milliards d'euros (1,8 % du PIB allemand), le second paquet conjoncturel mis en place en janvier 2009 fut ainsi beaucoup plus conséquent que le premier et équivaut désormais au paquet américain. Plus encore, les mesures destinées au soutien à la consommation s'élèvent à 22 % du montant total du

³ A. Rinke, « Frankreich und Deutschland rücken enger zusammen », *Handelsblatt*, 12 mars 2009.

⁴ J.-M. Daniel, « Reaktion auf die Krise: die Europäisierung der französischen Wirtschaftspolitik », *DGAPanalyse*, avril 2009.

⁵ K. de Meyer, « Dette : Éric Woerth ouvert à un système de frein à l'allemande », *Les Échos*, 21 janvier 2010.

paquet, dépassant la part allouée à la consommation dans le paquet français (18,2 %) ⁶.

Une fois la majorité des désaccords écartée, il était possible de remettre en marche le couple franco-allemand. En mars 2009, Paris et Berlin annonçaient de nouvelles initiatives communes au niveau européen dans le domaine des politiques énergétiques et industrielles. Face à la crise économique et souffrant d'une marge de manœuvre financière plus étroite, les deux pays annoncèrent leur volonté de joindre leurs forces pour sauver leur base industrielle.

Perspectives pour le couple franco-allemand

Le cœur des tentatives de rapprochement entre les deux pays pourrait tenir à une reconnaissance du fait qu'une coopération étroite sera profitable aux deux partenaires. De l'avis de nombreux experts, la gestion de crise par la BCE a été exemplaire. Elle a été d'autant plus efficace que 16 États disposaient d'une monnaie commune. À ce titre, l'euro sort largement affermi de la crise et pourrait encore voir son rôle se renforcer au cours des prochaines années.

Au regard de la régulation actuelle des marchés financiers, l'euro a pour la première fois l'occasion de prendre la place de monnaie internationale de placement, de réserve et de référence. La compétition entre le dollar et l'euro dépend notamment de la question de savoir quelle monnaie sera d'abord recherchée par les opérateurs de marché. La Chine constitue actuellement le premier créancier des États-Unis en réinvestissant massivement les dollars obtenus par ses exportations dans les obligations du Trésor américain. Il est difficile de savoir qui, de Washington ou Pékin, dépend le plus de l'autre. On peut néanmoins estimer que cette symbiose profite finalement aux deux partenaires.

Tant la France que l'Allemagne souhaite disposer d'un euro stable. Pour assurer cette stabilité, l'Allemagne pourrait, à l'instar de la Chine avec les États-Unis, réinvestir ses excédents commerciaux dans les obligations du Trésor français. Il convient en effet de noter que la question de la stabilité de l'euro et de sa position vis-à-vis du dollar est fondamentale pour assurer l'avenir de l'industrie européenne, comme le montre le cas de la concurrence entre Boeing et Airbus.

Par ailleurs, la France et l'Allemagne ont un commun intérêt à obtenir une meilleure régulation des marchés financiers internationaux. Au regard de la destruction de valeur patrimoniale évaluée à 4,5 milliards de dollars par le Fonds Monétaire International (FMI), la crise financière va sans doute inciter de nombreux investisseurs à changer leur comportement en attachant désormais

⁶ Institut Thomas More, « Que peut encore faire la France face à la crise ? », *Note de Benchmarking*, 3 mars 2009.

une plus grande importance à la sécurité et à la pérennité de leurs placements plutôt qu'à des taux de rendement plus élevés mais associés à des risques également plus importants⁷. Dans la mesure où ces exigences peuvent notamment être assurées par des marchés financiers suffisamment régulés, cela pourrait constituer une opportunité importante pour l'Europe de jouer un rôle pionnier.

La régulation internationale des marchés financiers est en route. En novembre 2008, le sommet du G20 réuni à Washington s'est accordé pour considérer l'évasion fiscale comme un obstacle majeur pour une économie de marché juste et équitable. Au début du mois d'avril 2009, les 20 pays les plus riches du monde ont confirmé à Londres leur détermination à la combattre. De nombreux accords bilatéraux ont également été signés à cette période pour favoriser l'échange d'information sur ces questions.

Au début du mois de septembre, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont à nouveau montré la force des relations franco-allemandes et réaffirmé leur volonté d'aller plus en avant dans la régulation des marchés financiers tandis que les États-Unis et le Royaume-Uni semblaient vouloir en revenir à des tendances plus libérales. Les deux partenaires ont exigé de nouvelles règles pour la gestion des risques des banques ainsi qu'un système de régulation des systèmes de bonus des banquiers. Cette dernière proposition fut refusée au cours du sommet de Pittsburg ; les représentants des États se sont cependant accordés sur un système de normes pour la rémunération des managers. Le G20 a donné au Comité de Bâle, constitué de représentants des autorités financières et des banques centrales de 27 pays, la mission de rédiger des propositions afin de mieux réguler les marchés financiers. Il est désormais acquis que les grandes banques devront se soumettre à des règles plus strictes concernant leurs capitaux propres afin d'éviter qu'elles ne puissent se retrouver si vite en difficulté de paiement.

Il est incontestable que Paris et Berlin, quelles que soient leurs différences historiques et politiques, poursuivent des intérêts très similaires : le modèle d'une économie sociale de marché dans laquelle l'État définirait le cadre d'intervention des acteurs économiques ainsi qu'une action concertée des États au niveau international pour prévenir les crises et favoriser un développement économique durable⁸. Finalement, c'est également la recherche d'un euro stable et de marchés financiers régulés qui ont permis au couple franco-allemand d'apparaître de nouveau comme tel sur la scène internationale.

⁷ C.-L. Holtfrerich, « Standortvorteil durch Regulierung », *Handelsblatt*, 24 juillet 2009.

⁸ H. Uterwedde, « Rückfall in alte Reflexe », *Handelsblatt*, 3 mars 2009.